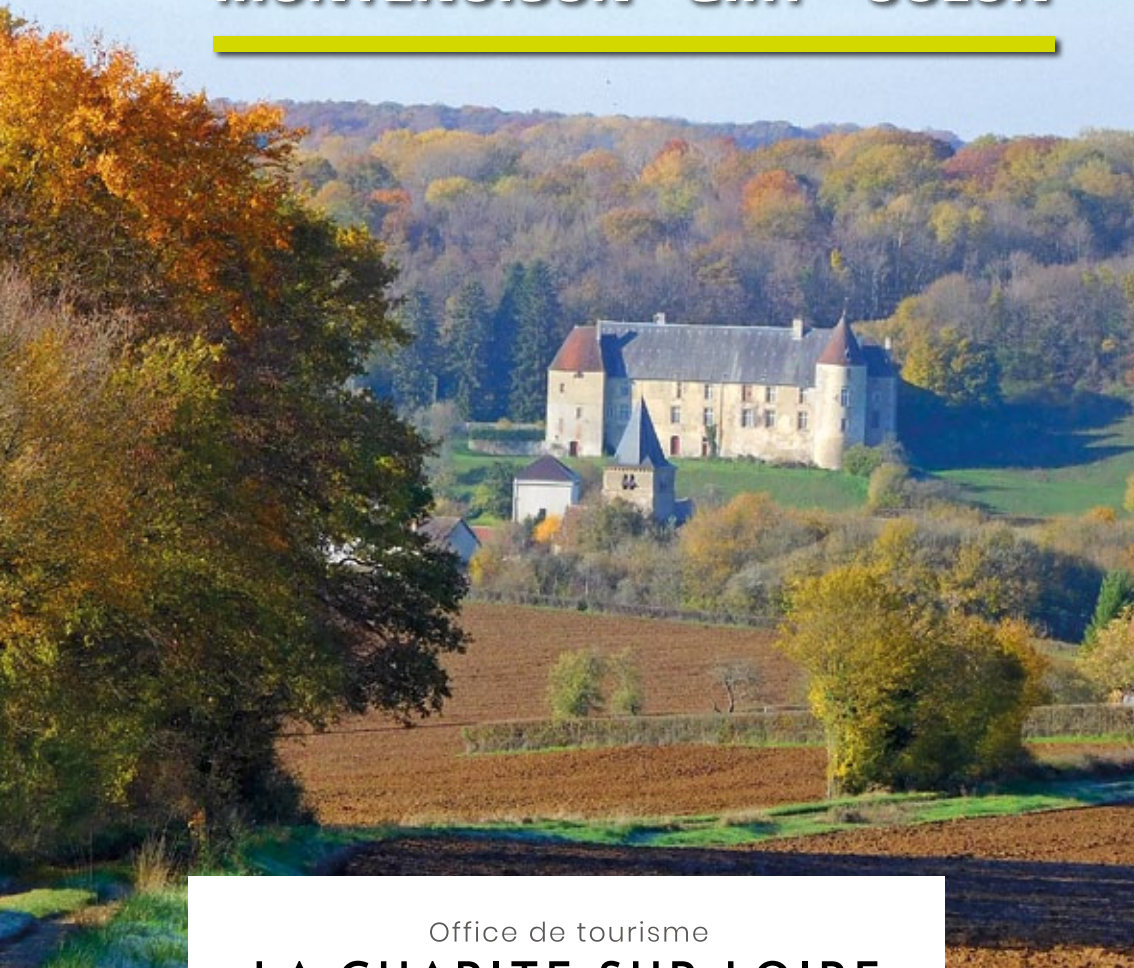


Balade pédestre

Le circuit des 3 châteaux

MONTENOISON - GIRY - OULON



Office de tourisme
LA CHARITE-SUR-LOIRE
Bertranges - Val de Nièvre

www.lacharitesurloire-tourisme.com

Le circuit des 3 châteaux



L'étang d'Oulon

D'une superficie de près de trois hectares, l'étang d'Oulon a longtemps été l'abreuvoir pour le bétail du village. Il a aussi servi de réservoir d'eau en cas d'incendie. Aujourd'hui, cet agréable plan d'eau est un lieu incontournable pour les habitants des villages alentour. L'étang séduit par son cadre paisible et ombragé, idéal pour la détente. En saison, les tables de pique-nique sont très appréciées et des animations sont organisées tout autour : concours de pêche, vide-greniers.



▼ Montenoison - Giry - Oulon

- Cette virée délicieusement dépaysante vous permet de découvrir les nombreuses pépites nichées dans ce parcours vallonné et assez sportif. Ouvrez grands vos yeux et contemplez au loin le château de Giry qui se déploie avec fière allure. Ne manquez pas en route l'étang et la ferme auberge d'Oulon ainsi que la butte de Montenoison.

- 1 Depuis le parking prenez la direction du Petit Bourg. Vous bénéficiez d'une vue remarquable sur les alentours. Tournez à la 1^{re} à gauche, chemin de terre. Avant la route, prenez le chemin bordé de murs en pierre sèche qui descend à droite. Vous passez devant le lavoir de Fontaineville. Restez sur ce chemin. Au croisement en T, tournez à gauche.
- 2 À la croix, poursuivez à droite et prenez ensuite le premier chemin à gauche. Après 500 mètres, à la patte d'oie, restez sur ce même chemin (le plus haut qui vire à gauche). Au croisement en Y, continuez à droite. Vous arrivez aux Grandes Vallées, au croisement poursuivez tout droit pour monter la route forestière de Gilles-Jault. Continuez toujours tout droit. À la sortie du bois, admirez la vue imprenable sur le château de Giry. Traversez le hameau du Grand Domaine.
- 3 Au carrefour du cimetière de Giry, tournez à gauche. Après le hameau de La Vendée au croisement en Y, bifurquez dans le chemin de gauche.
- 4 Après 650 m entrez dans le bois par le 2^e chemin à gauche (parcelle n°26). Au croisement en Y, continuez à droite puis toujours tout droit. Passez la ligne à haute tension et continuez tout droit. À la patte d'oie, continuez de descendre à droite jusqu'à arriver à un croisement en T. Tournez à gauche et descendez le chemin enherbé jusqu'à la ferme auberge d'Oulon. Au stop, continuez tout droit, contournez l'église par la droite et descendez jusqu'à l'étang.
- 5 Profitez d'une pause paisible sur un banc ou une table de pique-nique. Remontez la rue du Crot Gillot. Au stop, tournez à droite et passez le cimetière.
- 6 À la croix, bifurquez à droite dans le chemin de terre. Vous passez devant le lavoir qui est sur votre droite. Au cédez-le-passage tournez à droite afin de rejoindre le parking.



13,8 Distance : 13,8 km

4h00 Durée : 4h00

● ● ● Difficulté : difficile

Couleur du balisage : **bleu**

Départ : au pied de la butte de Montenoison, près de la D129



RECOMMANDATIONS ▼

Il est conseillé :

- De porter un équipement adapté, si possible d'une couleur claire ou réfléchissante. De prendre des chapeaux par beau temps,
- D'emporter de l'eau et de la nourriture pour reprendre quelques forces pendant l'effort. D'être prudent en ne buvant pas l'eau des ruisseaux, une eau claire ne signifie pas une eau potable, les animaux ont pu souiller les cours d'eau,
- D'informer vos proches de votre lieu de randonnée et, dans la mesure du possible, de ne pas marcher seul ou s'assurer qu'une personne sait où vous vous trouvez et à quelle heure vous comptez revenir,
- De faire le bon choix : la randonnée que vous envisagez est-elle adaptée aux conditions météo, à votre capacité physique, à votre équipement, au temps dont vous disposez ?
- De respecter le tracé des sentiers et de ne pas tenter de raccourcis : le piétinement de la végétation peut rapidement dégrader un milieu et vous risquez de vous perdre,
- De rester discret : pensons aux autres et à la sérénité de la nature. Si la réglementation du site autorise la présence de votre chien, tenez-le en laisse. Il pourrait provoquer des dommages sur la faune sauvage ou la déranger,
- D'éviter les feux, notamment dans les zones à risques, les milieux couverts (forêts) peuvent s'enflammer très rapidement.



Respecter les règles de certains lieux :

Forêt domaniale des Bertranges : il s'agit d'une forêt de production, des hommes y travaillent et des engins y circulent. Ils ont la priorité. La circulation automobile est réglementée. Veuillez respecter les zones interdites à la motorisation.

À savoir :

Certains sentiers nécessitent de se renseigner à la mairie concernant les jours et horaires de chasse (généralement d'octobre à mars). Certains sentiers peuvent présenter des passages boueux en période de pluie.

Les informations contenues dans cette fiche peuvent varier avec le temps. En aucun cas, la responsabilité de l'office de tourisme, des collectivités ou leurs représentants en cas d'accident, d'anomalie ou de changement sur le parcours, ne pourrait être engagée. Si vous constatez une ou plusieurs anomalies sur un sentier, sachez que la FFRP propose un dispositif « Eco-veille » qui permet d'alerter et de référencer le problème rencontré.

<http://nievre.ffrandonnee.fr/>
ou <http://sentinelles.sportsdenature.fr/>

Cette fiche est offerte par l'office de tourisme. Retrouvez l'ensemble des parcours pédestres de la destination les Bertranges dans les brochures disponibles dans nos lieux d'accueil. Prix 6 € l'unité.



À La Charité-sur-Loire - 5, place Sainte-Croix - 58400 La Charité-sur-Loire
Tél. : 03 86 70 15 06 - contact@lacharitesurloire-tourisme.com

À Prémercy - Tour du château - 58700 Prémercy
Tél. : 03 86 37 99 07 - o.t.premery@gmail.com

À Guérigny - Site des Forges Royales - 58130 Guérigny
Tél. : 06 43 45 20 51 - o.t.guerigny@gmail.com

www.lacharitesurloire-tourisme.com



Travail technique effectué par l'OT La Charité-sur-Loire - Bertranges - Val de Nièvre avec le soutien du chantier d'insertion et de la Communauté de communes Les Bertranges.